

Rapport sur les services à la petite enfance et de garde d'enfants dans le district de Nipissing

Préparé par le :

Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing – Services à l'enfance

Septembre 2022

District of Nipissing
Social Services
Administration Board



Conseil d'administration
des services sociaux
du district de Nipissing

TABLE DES MATIÈRES

Objectif de l'étude	3
Survol des services à la petite enfance et de garde d'enfants dans le district de Nipissing	3
Services de garde d'enfants agréés.....	4
Liste d'attente pour les services de garde d'enfants agréés dans le district de Nipissing.....	5
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	7
Stratégie de recrutement et de rétention du personnel de la petite enfance et de la garde d'enfants.....	8
Stratégie d'investissement dans le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants	9
Soutien financier au secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants	10

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Ce rapport a été préparé pour répondre aux questions et aux demandes de données formulées par des personnes souhaitant mieux comprendre les programmes et services à la petite enfance et de garde d'enfants dans le district de Nipissing, ainsi que les pressions touchant le secteur.

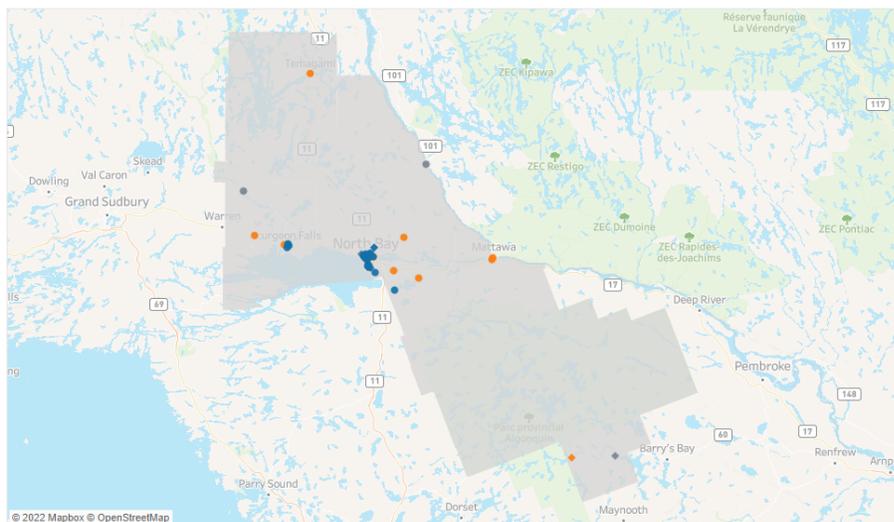
SURVOL DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE ET DE GARDE D'ENFANTS DANS LE DISTRICT DE NIPISSING

Note : Les données et informations sont divisées par quartiers qui regroupent les aires de diffusion de Statistique Canada. Nous combinons ensuite davantage les aires de diffusion pour qu'elles correspondent aux municipalités du district.

Survol des services à la petite enfance et de garde d'enfants



Services à la petite enfance et de garde d'enfants – carte du district



Services

- Centre de garde
- ON y va
- Les deux

Type de site

- École
- Public

Choisir un trimestre

Q3 2022

Choisir un quartier

District de Nipissing

OU

Choisir une municipalité

District de Nipissing

Population d'enfants

Enfants 0 à 4 ans	3 880
Enfants 0 à 6 ans	5 615
Enfants 5 à 12 ans	6 790
Nombre total d'enfants de 0 à 12 ans	10 670

Données sur la population tirées du Recensement de 2016

District of Nipissing
Social Services
Administration Board

Conseil d'administration
des services sociaux
du district de Nipissing

L'image ci-dessus illustre les services à la petite enfance et de garde d'enfants dans le district de Nipissing. Le district compte actuellement 42 centres de garde d'enfants agréés, 3 agences de services de garde d'enfants en milieu familial et 24 centres pour l'enfant et la famille ON y va. L'information sur la population d'enfants reflète les données du Recensement de 2016.

SERVICES DE GARDE D'ENFANTS AGRÉÉS

Pour fournir des services de garde d'enfants agréés, une agence doit être agréée par le ministère de l'Éducation et suivre les règles établies dans la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* et ses règlements. Au moins une fois par an, les conseillers en programmes du ministère de l'Éducation inspectent tous les centres de garde d'enfants agréés et agences de services de garde d'enfants en milieu familial.

La Loi fixe les normes, les règles et les règlements à respecter pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Les fournisseurs de services de garde d'enfants agréés doivent respecter une série d'exigences provinciales pour conserver leur permis d'exploitation, notamment en ce qui concerne :

- le maintien des ratios employés-enfants
- le respect des normes de santé et de sécurité et du *Code du bâtiment*
- l'alimentation (par exemple : repas et affichage des menus et allergies)
- la surveillance médicale (par exemple : immunisation, signalement des incidents graves, politiques liées à l'anaphylaxie, administration de médicaments)
- les programmes pour les enfants (par exemple : guide à l'intention des parents, énoncé de programme, périodes de repos et de jeu, plans de soutien individualisés)
- les qualités requises du personnel et la présélection (p. ex. : supervision, membres du personnel de programme, formation en secourisme, éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits, vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables)
- la préparation aux situations d'urgence (par exemple : coordonnées en cas d'urgence, procédures de sécurité-incendie)
- les questions administratives (par exemple : assurances, dossiers relatifs aux enfants et assiduité)

Les agences doivent également avoir un énoncé de programme qui concorde avec le cadre du ministère de l'Éducation *Comment apprend-on?*, qui favorise la pédagogie et l'élaboration de programmes dans le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants.

Ratio employés-enfants et proportion d'employés qui doivent être des employés qualifiés

Catégorie d'âge	Tranche d'âge	Ratio employés-enfants	Nombre maximal d'enfants dans le groupe	Proportion d'employés qui doivent être des employés qualifiés*
Poupon	Moins de 18 mois	3 pour 10	10	1/3
Bambin	18 mois ou plus mais moins de 30 mois	1 pour 5	15	1/3
Préscolaire	30 mois ou plus mais moins de 6 ans	1 pour 8	24	2/3
Jardin d'enfants	44 mois ou plus mais moins de 7 ans	1 pour 13	26	1/2
Âge scolaire primaire/moyen	68 mois ou plus mais moins de 13 ans	1 pour 15	30	1/2
Âge scolaire moyen	9 ans ou plus mais moins de 13 ans	1 pour 20	20	1/1

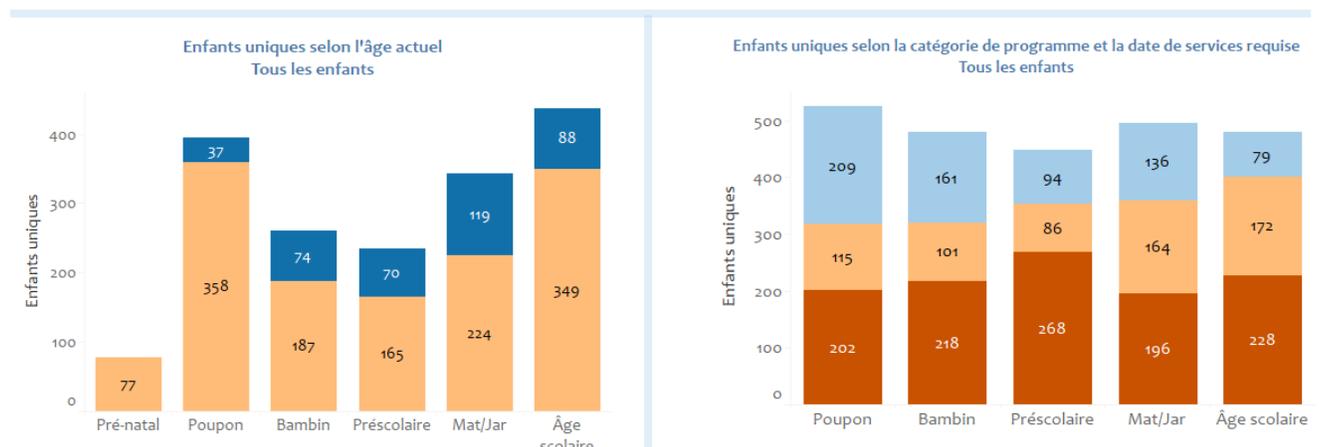
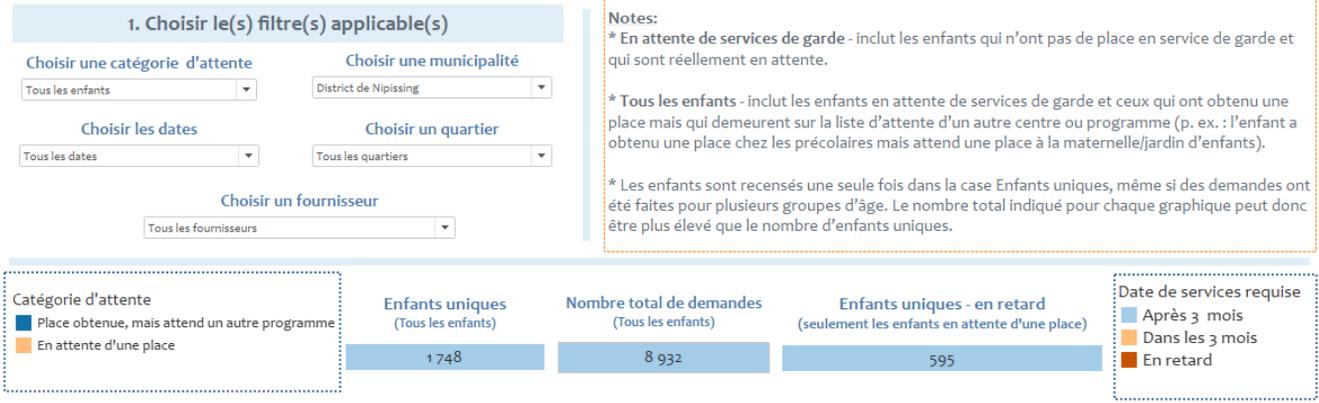
* La Loi précise que le nombre d'employés exigé pour un programme correspond au nombre minimal d'employés requis pour surveiller les enfants, s'occuper d'eux et leur proposer des activités de qualité.

Pour en savoir plus sur les exigences de délivrance de permis, consultez la page [Exploitation d'un service de garde agréé | ontario.ca](#).

Liste d'attente pour les services de garde d'enfants agréés dans le district de Nipissing

Les données qui suivent concernent la liste d'attente pour les services de garde d'enfants agréés dans l'ensemble du district de Nipissing, au 31 août 2022. Le **nombre d'enfants uniques** indique le nombre d'enfants individuels inscrits sur la liste d'attente. Le **nombre total de demandes** indique toutes les demandes actives. Par exemple, un enfant dans la catégorie d'âge de la maternelle ou du jardin d'enfants pourrait avoir trois demandes actives en même temps : une demande pour un programme avant l'école, une demande pour un programme après l'école et une demande pour un programme offert lors des journées pédagogiques et du congé scolaire de mars.

Liste d'attente pour des services de garde d'enfants dans le district de Nipissing - août 2022



Le graphique de gauche montre le groupe d'âge des enfants inscrits sur la liste d'attente et les divise en deux catégories : ceux qui sont en attente de services et ceux qui ont peut-être obtenu une place ailleurs mais qui demeurent sur la liste d'attente d'autres centres de garde d'enfants. Il y a **1 748 enfants uniques** sur la liste d'attente, et parmi ceux-ci, **388** enfants ont été placés ailleurs mais demeurent inscrits. Cela représente les enfants qui ont obtenu une place dans un service de garde mais qui attendent une place dans un programme qui leur conviendrait mieux, ou les enfants inscrits à un programme préscolaire mais qui sont en attente d'une place dans un programme pour enfants de la maternelle ou du jardin d'enfants.

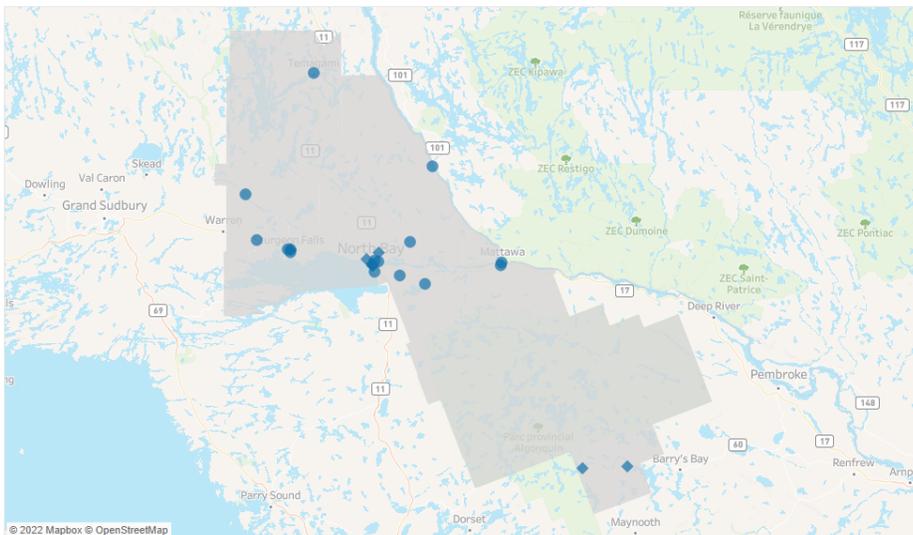
Le graphique de droite représente la catégorie de programme pour laquelle la demande a été soumise et la date où les services de garde étaient requis : en retard (en d'autres mots, la date où les services étaient requis est dépassée), dans les trois mois et après trois mois. Au 31 août 2022, il y avait **595 enfants uniques** dont la date était dépassée (y compris ceux en attente de services de garde uniquement), et un total de **1 112** demandes pour lesquelles la date était dépassée (incluant des enfants placés dans un autre service de garde).

CENTRES POUR L'ENFANT ET LA FAMILLE ON Y VA

Centres pour l'enfant et la famille ON y va

 24 Centres ON y va	 15 Situés dans des écoles	 12 Centres francophones/bilingues	 5 / 3 Programmes en soirée ou la fin de semaine
--	---	---	---

Centres pour l'enfant et la famille ON y va



Choisir un trimestre
Q3 2022

1. Choisir une région
Choisir un quartier
District de Nipissing

OU
Choisir une municipalité
District de Nipissing

2. Choisir une agence
Choisir une agence
All

Toutes les agences/autres agences
 Agence sélectionnée

District of Nipissing Social Services Administration Board  Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va dans le district de Nipissing sont des endroits chaleureux, accueillants et inclusifs où les parents et les fournisseurs de soins peuvent se rendre avec de jeunes enfants. Nous offrons aux familles des services de qualité supérieure, et nous aidons les adultes à jouer leur rôle de premiers enseignants auprès des enfants de moins de 6 ans. Les centres favorisent le bien-être et enrichissent les connaissances au sujet de l'apprentissage et du développement de la petite enfance. Les centres ON y va renforcent les relations familiales en constituant un lieu de rencontre où se vivent des expériences positives et constructives.

Les programmes et services ON y va s'appuient sur une approche axée sur la famille, fondée sur les forces et globale en ce qui a trait à la santé et au développement de l'enfant. Les agences misent sur la collaboration pour renseigner les familles au sujet des services communautaires dont elles pourraient avoir besoin, et pour les orienter vers ces services.

Les programmes ON y va sont offerts dans des centres permanents et une variété de lieux temporaires (comme des bibliothèques, des centres communautaires et des parcs). Six agences gèrent ces programmes dans le district de Nipissing.

Ces programmes et ces services sont sans frais pour les familles et les fournisseurs de soins.

Pour en savoir plus sur les centres pour l'enfant et la famille ON y va, visitez la page [CASSDN | Centres pour l'enfant et la famille ON y va](#).

STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION DU PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA GARDE D'ENFANTS

Le plus grand défi actuel du secteur est le recrutement et la rétention de personnel de programme. Le problème était déjà important avant la pandémie de COVID-19 et il n'a fait que s'aggraver. Les agences de services de garde d'enfants agréés du district de Nipissing fonctionnent entre 48 % et 100 % de leur capacité autorisée.

Des investissements s'imposent pour stabiliser et renforcer le secteur avant de passer à l'expansion des programmes et des services dans le district. Les Services à l'enfance du CASSDN explorent des solutions nouvelles et créatives afin d'améliorer le recrutement et la rétention du personnel. Les conclusions et recommandations à cet effet se retrouveront dans un rapport d'étude final, préparé à la demande du conseil d'administration du CASSDN. En effet, le conseil souhaite établir une stratégie pour attirer davantage de professionnelles et professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants et pour les maintenir en poste.

Les besoins en personnel supplémentaire varient d'une agence à l'autre, mais les fournisseurs de services ont indiqué devoir recruter au-delà de 100 personnes (éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits [EPEI], personnel non qualifié, personnel de soutien), à temps plein ou à temps partiel.

Un certain nombre de stratégies de recrutement et de rétention sont déjà en place :

- Subvention d'apprentissage en éducation de la petite enfance : Le CASSDN offre aux personnes qui travaillent actuellement dans le domaine des fonds pour couvrir le coût d'un programme d'apprentissage (jusqu'à 3000 \$).
- Perfectionnement professionnel pour le personnel des services de la petite enfance et de la garde d'enfants : Les activités de perfectionnement professionnel sont rémunérées (jusqu'à un maximum de 15 heures) et diverses possibilités d'apprentissage sont proposées tout au long de l'année.

- Subvention pour l'augmentation salariale et compensation du salaire minimum : Des subventions sont offertes pour rehausser le salaire du personnel de programme admissible et pour fournir des augmentations annuelles aux EPEI admissibles.
- Certificat préparatoire en éducation de la petite enfance : Un programme gratuit de microcertification de 10 semaines sera offert en octobre 2022 et en janvier 2023 aux personnes souhaitant travailler dans le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants. Le programme sera un tremplin vers le domaine. Les participantes et participants recevront le soutien nécessaire pour poursuivre leurs études et devenir EPEI.

Ajoutons à cela plusieurs activités en cours de planification qui appuieront le recrutement et la rétention dans le district :

- Programme accéléré en éducation de la petite enfance : Nous examinons avec des partenaires collégiaux la possibilité d'offrir en ligne un programme accéléré (16 à 18 mois) où le CASSDN parrainerait les étudiantes et étudiants.
- Série sur le leadership : Nous évaluons avec des partenaires collégiaux la possibilité d'offrir en ligne une série de microcrédits visant à renforcer le leadership, l'encadrement, la gouvernance et les compétences en administration des affaires dans le secteur.
- Programme de mentorat pour les éducatrices et les éducateurs : Nous envisageons une série d'ateliers visant à améliorer les compétences en leadership, en encadrement et en mentorat dans le secteur.
- Campagne sur les services de garde d'enfants en milieu familial agréés : Cette campagne sur les médias sociaux viserait à recruter de nouveaux fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial.
- Campagne de reconnaissance et de recrutement : Cette campagne de marketing, menée en partie sur les médias sociaux, viserait à reconnaître la contribution des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et à attirer des personnes dans ce domaine.
- Collaboration avec les partenaires communautaires : Le CASSDN souhaite mieux collaborer avec ses partenaires comme les conseils scolaires et les agences de placement pour promouvoir le secteur de la petite enfance et les possibilités de participation à des programmes d'enseignement coopératif (alternance entre le travail et les études).

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA GARDE D'ENFANTS

Le CASSDN est gestionnaire du système de services de garde d'enfants et de petite enfance dans le district de Nipissing. Les Services à l'enfance du CASSDN suivent les orientations approuvées par le

conseil d'administration pour gérer la croissance du secteur, en collaboration avec les fournisseurs de services, les conseils scolaires locaux, les municipalités et les autres partenaires et intervenants communautaires.

Le CASSDN a mené des sondages et des consultations et a recueilli les commentaires des personnes intéressées. Les parents et les familles ont indiqué que le système actuel ne répondait pas à leurs besoins à cause d'un manque de places de garde à proximité de leur domicile, de l'école ou de leur lieu de travail.

Les Services à l'enfance développent présentement une stratégie pour répondre à ces préoccupations dans l'ensemble du district. Le conseil d'administration du CASSDN a demandé une stratégie d'investissement en petite enfance et en garde d'enfants. Cette stratégie évaluera la nécessité d'offrir des services supplémentaires dans le district de Nipissing et guidera la création de places agréées. Ce rapport, qui sera présenté au conseil d'administration du CASSDN à la fin de l'automne 2022, mettra en évidence les services de garde d'enfants et de petite enfance actuellement offerts dans chaque quartier ou communauté du district. Le rapport présentera des recommandations visant à répondre à la demande de services de qualité dans chaque secteur du district.

Les données démontrent la nécessité de renforcer les services de garde d'enfants agréés dans de nombreux quartiers ou communautés du district. Il est important de noter que des investissements importants seront nécessaires pour étendre le système. En effet, les fonds d'immobilisations et de fonctionnement ne sont pas facilement accessibles pour l'expansion des programmes. De plus, il faudra investir dans le recrutement et le maintien en poste du personnel, pour permettre aux agences de fonctionner à leur pleine capacité autorisée.

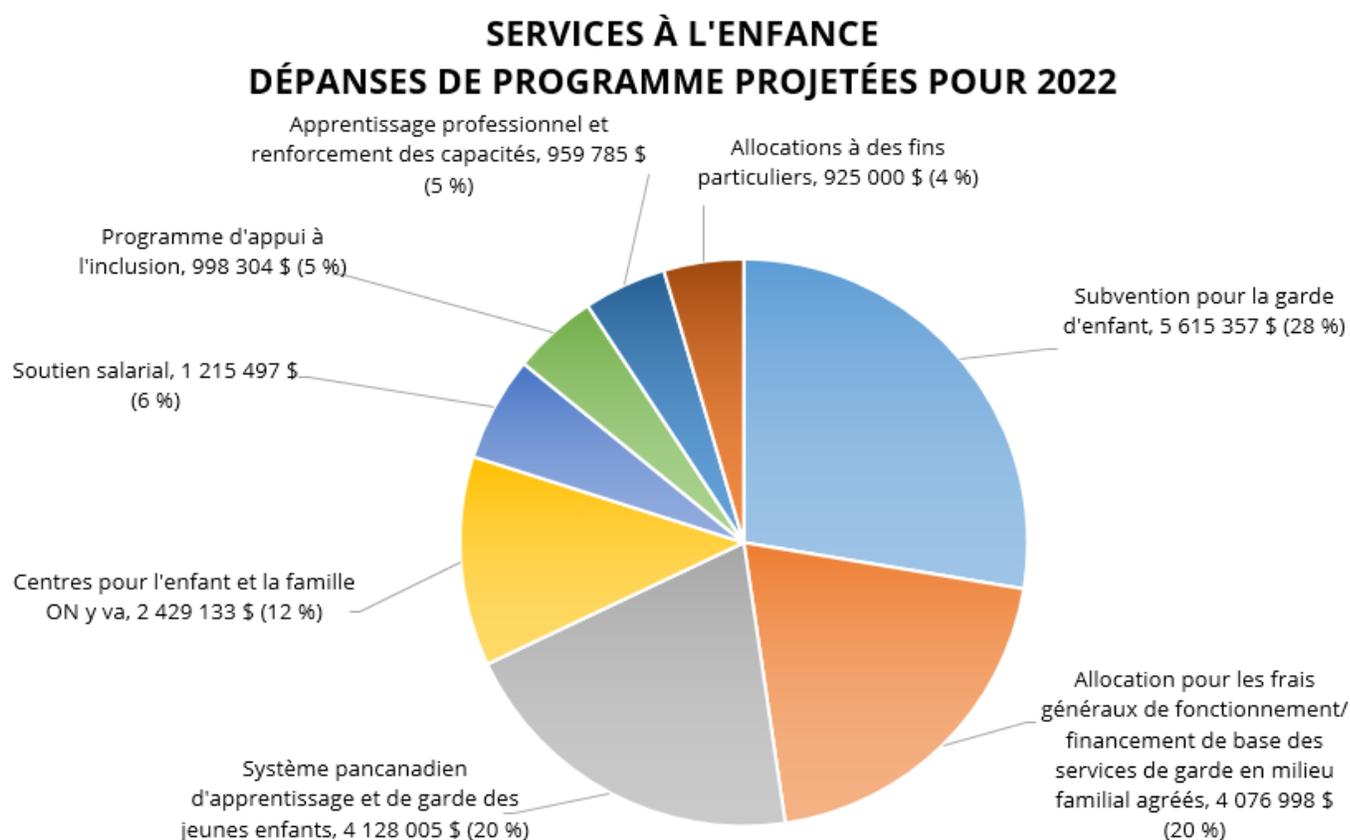
SOUTIEN FINANCIER AU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA GARDE D'ENFANTS

Les gestionnaires des services municipaux regroupés/conseils d'administration de district des services sociaux (GSMR/CADSS) jouent le rôle de gestionnaire du système de services. L'un de leurs rôles est de planifier et de gérer les services de garde d'enfants agréés et les centres pour l'enfant et la famille ON y va dans leur communauté. La *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (LGEPE) exige que les GSMR/CADSS établissent des plans à l'échelle locale pour les programmes et les services de petite enfance et de garde d'enfants, dans l'« intérêt provincial ». Les fonds qui soutiennent le secteur sont gérés selon une formule de financement provinciale, dans le cadre d'une entente de paiement de transfert avec le ministère de l'Éducation.

Le ministère de l'Éducation prévoit une certaine souplesse dans l'attribution des fonds. Toutefois, ses lignes directrices décrivent clairement les paramètres pour le versement au CASSDN des fonds destinés aux services de garde d'enfants et aux centres ON y va. Ces lignes directrices précisent les exigences du financement, dont les obligations que le CASSDN doit respecter en tant que gestionnaire du système de services.

Le budget des Services à l'enfance du CASSDN est composé de plusieurs enveloppes de financement, chacune ayant sa raison d'être particulière.

Le graphique suivant donne un aperçu des dépenses prévues¹ pour 2022.



Subvention pour la garde d'enfants (places subventionnées) : Les services de garde d'enfants contribuent de manière cruciale à favoriser le développement sain des enfants, et les aident à atteindre

¹ En raison de la souplesse dans l'attribution entre certaines enveloppes de financement, les dépenses de fin d'année peuvent varier. Par exemple, la subvention pour la garde d'enfants est utilisée pour aider les familles à accéder à des services de garde d'enfants agréés abordables. Tout excédent dans ce domaine est réinvesti pour soutenir davantage des services de garde d'enfants agréés de qualité, abordables et durables.

leur plein potentiel. Ils offrent un soutien essentiel à de nombreux parents, les aidant à concilier obligations professionnelles et familiales et à s'intégrer à la population active, à poursuivre des études ou même à suivre une formation.

Ce financement permet aux familles admissibles d'avoir accès à des services de garde d'enfants agréés abordables en couvrant une partie du coût quotidien de ces services. Les critères d'admissibilité à cette subvention sont établis par la province.

Allocation pour les frais généraux de fonctionnement : Ce financement a pour objectif de couvrir les coûts de fonctionnement des programmes de garde d'enfants agréés afin de réduire les frais, de stabiliser les niveaux de service et, si le financement le permet, d'améliorer l'accès des enfants et des familles à des services abordables et de haute qualité d'apprentissage de la petite enfance et de garde d'enfants. Le financement peut servir entre autres aux salaires et aux avantages sociaux du personnel, aux coûts de location et d'occupation, aux services publics, à l'administration, à l'entretien et ainsi de suite.

Afin d'assurer une approche juste, équitable et transparente, ce financement est alloué en utilisant une formule de financement qui tient compte des éléments de données suivants, parmi d'autres : capacité autorisée, capacité de fonctionnement, services aux communautés rurales et éloignées, services en français, besoins en personnel, etc.

Financement de base des services de garde en milieu familial agréés : Le gouvernement accorde du financement de fonctionnement de base pour les agences de services de garde en milieu familial agréés. L'objectif est de soutenir l'offre d'un financement stable et prévisible afin d'aider les agences à prévoir, à planifier et à recruter activement un plus grand nombre de fournisseurs.

Afin d'assurer une approche juste, équitable et transparente, ce financement est alloué aux agences en fonction du nombre de foyers de garde en milieu familial.

Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants : À compter de 2022, le financement dans le cadre de ce système sera utilisé pour bâtir le succès du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants existant de l'Ontario et en tirer parti en réduisant de 25 % les coûts facturés aux familles admissibles pour les services de garde des enfants de moins de 6 ans, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022. Des fonds servent également à bonifier la rémunération du personnel du secteur.

Les critères d'admissibilité sont fixés par la province. Les fonds servent à compenser la réduction des revenus provenant de la réduction des frais facturés aux parents. Ils permettent également de couvrir le coût de fonctionnement réel des services de garde ainsi que de la rémunération du personnel admissible.

Centres pour l'enfant et la famille ON y va : Les centres pour l'enfant et la famille ON y va offrent des programmes de porte ouverte et des programmes virtuels gratuits de haute qualité aux enfants âgés de 0 à 6 ans, ainsi qu'à leur famille et aux autres responsables, pour qu'ils puissent apprendre, grandir et vivre ensemble.

Ces centres reçoivent un financement de base pour l'offre de leurs programmes et services.

Soutien salarial : Les membres du personnel des services de garde d'enfants jouent un rôle clé pendant les années cruciales du développement d'un enfant. Il existe toutefois un écart salarial considérable entre les EPEI du système d'éducation publique et ceux du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants agréés.

Cet écart rend plus difficile la rétention de professionnels pédagogiques compétents pour offrir des services abordables et de haute qualité. Le financement soutient directement les dépenses de salaires et d'avantages sociaux des agences de garde d'enfants agréées.

Par exemple, la subvention pour l'augmentation salariale permet d'offrir une augmentation du salaire horaire allant jusqu'à 2 \$ et 17,5 % de plus pour les avantages sociaux, et ce, pour le personnel de programmes agréés et les visiteuses ou visiteurs de services de garde d'enfants en milieu familial. De plus, la subvention d'aide aux services de garde en milieu familial permet une augmentation allant jusqu'à 20 \$ par jour pour les fournisseurs de services de garde en milieu familial ayant un contrat avec une agence.

Les critères d'admissibilité sont fixés par la province.

Programme d'appui à l'inclusion : Les services et l'aide payés par ces fonds doivent être offerts dans des centres de garde d'enfants et des milieux de garde d'enfants en milieu familial agréés pour l'inclusion d'enfants ayant des besoins particuliers jusqu'à l'âge de 13 ans, et dans des camps et des programmes de loisirs pour les enfants de 4 ans et plus ayant des besoins particuliers. Les familles n'ont aucun supplément à payer.

Les fonds servent notamment à couvrir les coûts de développement professionnel ciblé, la dotation en personnel additionnel ou l'achat de fournitures et de matériel spécialisés.

Le financement de base est établi en fonction du nombre de places agréées et du nombre de centres pour l'enfant et la famille ON y va.

Apprentissage professionnel et renforcement des capacités : Ce financement appuie les possibilités d'apprentissage et de développement professionnel qui renforcent la capacité du personnel et des bénévoles dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants agréés. Les occasions

de formation professionnelle sont nombreuses (ateliers, séminaires, formation continue, etc.) Les professionnelles et professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants en bénéficient directement. En effet, de nombreux obstacles à la participation sont éliminés grâce à ce financement, qui couvre les frais d'inscription, la rémunération horaire pour un maximum de 15 heures, les frais de participation à des activités de formation continue, et ainsi de suite.

Ce financement soutient également les stratégies de recrutement et de rétention décrites dans ce rapport.

Afin d'assurer un financement juste, équitable et transparent, ces fonds sont affectés selon une approche uniforme qui offre des chances égales de participer à des activités de perfectionnement professionnel (journées de formation offertes par l'agence, séminaires/ateliers/webinaires gratuits, rémunération pouvant atteindre 20 heures pour ces activités, etc.)

Allocations à des fins particulières : Ces allocations permettent aux agences d'aborder des éléments précis qui nécessitent une attention particulière dans leurs programmes et services. Le financement soutient la prestation de services sûrs, sécuritaires, de haute qualité et abordables.

Les fonds appuient la transformation des activités, les réparations et l'entretien, ainsi que le matériel de jeu et l'équipement.

Il faut soumettre une demande pour obtenir ce type de financement.

Financement général

En raison de la nature du financement disponible pour le secteur (décrit ci-dessus) et des mécanismes de suivi actuellement en place, il est difficile de déterminer le financement réel accordé aux sites individuels ou en fonction des places agréées. Selon le type de financement, les allocations peuvent être regroupées par agence ou programme. Dans certains cas, les fournisseurs de services peuvent demander des fonds pour répondre à un besoin précis, tandis que dans d'autres cas, les fonds peuvent répondre à des besoins définis dans un secteur de programme.



Services à l'enfance du CASSDN
200, rue McIntyre est
North Bay, ON P1B 8V6

Téléphone : 705-474-2151
Télécopieur : 705-474-0136
Sans frais : 1-877-829-5121
ChildrenServices@dnssab.ca

dnssab.ca/fr/services-a-lenfance/